

ont présenté leurs instances trop tard pour qu'elles soient considérées au moment de la publication des nouvelles cartes dans les quotidiens. Après une nouvelle étude de la question, la Commission a décidé de ne pas faire de publicité dans les hebdomadaires car il faudrait pour cela fixer une nouvelle date pour les audiences publiques, ce qui causerait trop de confusion à cause de la date déjà indiquée dans les quotidiens.

**L'hon. M. Starr:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je crois que l'excuse donnée pour ne pas avoir publié ces cartes dans les hebdomadaires des circonscriptions qui n'ont pas d'autres journaux est très faible.

**Des voix:** Règlement!

**L'hon. M. Starr:** Le juge Richardson a dit qu'il suivrait les directives du gouvernement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît!

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

### LE RAPPORT SUR LES PARCOURS FERROVIAIRES PROLONGÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Le ministre du Travail nous dirait-il quand il compte recevoir le rapport du juge Freedman sur les parcours prolongés des chemins de fer; nous dirait-il également si la promesse de modifier la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail dépend des recommandations formulées dans ce rapport?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** Selon les plus récents renseignements à cet égard, M. le juge Freedman compte pouvoir déposer son rapport d'ici le 1<sup>er</sup> octobre. C'est au Syndicat des chemins de fer que j'ai soumis des commentaires au sujet de la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail; j'avais alors soulevé des questions que la Commission était en train d'étudier.

### VANCOUVER—ÉLARGISSEMENT POSSIBLE DE LA GRÈVE DES MANUTENTIONNAIRES DE GRAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Barry Mather (New-Westminster):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question assez pressante au ministre du Travail, au sujet de l'expédition de céréales des Prairies par le port de Vancouver. Le ministre a-t-il reçu, comme certains députés, une plainte du syndicat qui s'occupe de l'expédition des

céréales à Vancouver, disant que l'élevateur en question emploie certaines tactiques susceptibles d'élargir la grève? Quelles sont les perspectives d'un prompt règlement de cette grève?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** Nous avons reçu une communication qu'on pourrait interpréter dans le sens mentionné par le député et, étant donné qu'elle avait trait pour une bonne part à des questions relevant de son ministère, le ministre du Commerce a envoyé un télégramme au syndicat à ce sujet.

Quant au règlement du différend, le médiateur poursuit toujours des négociations sur la côte occidentale à cette fin.

**M. Mather:** Pourrait-on nous fournir la substance de la réponse faite par le ministre du Commerce à cette première question?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Je n'aime pas répondre à une question sans savoir de quoi il s'agit. Si l'on veut bien m'en poser une, j'y répondrai volontiers.

**M. Mather:** Voici ma question. Le Syndicat des manutentionnaires de céréales s'est-il plaint au ministre de ce que cet exploitant d'élevateurs emploie des procédés qui pourraient aggraver le différend et retarder davantage l'expédition des céréales de Vancouver? Sauf erreur, le ministre du Travail a dit que le ministre du Commerce avait répondu à cette plainte et je me demande s'il pourrait nous faire connaître la nature de sa réponse.

**L'hon. M. Sharp:** Mon honorable ami a signalé, à bon droit, qu'on pouvait interpréter ainsi ce télégramme. L'honorable député songeait surtout, en posant sa question, au fait que le télégramme donnait à entendre que des wagons étaient dirigés de l'élevateur du Syndicat du blé d'Alberta vers d'autres élevateurs. Dans ma réponse, j'ai dit que j'étais au courant du cas énoncé dans le télégramme et que je serais heureux qu'on m'en signale d'autres, s'il en est, afin que je puisse faire faire une enquête.

## LES FINANCES

### RÉACTION DES ÉTATS-UNIS AUX MODIFICATIONS DE LA LOI SUR LES BANQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Le ministre des Finances nous dirait-il s'il a reçu des instances officielles ou officieuses du gouvernement américain au sujet des dispositions rétroactives renfermées dans la nouvelle loi sur les banques, en ce qui concerne la